

Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 12 Mercredi 27 mars 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF –.80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Avis de construction

Requérant: Membrez André, Les Amatennes 4, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Ecuyer SA, rue du Cheminet 21, 1400 Yverdon-les-Bains

Projet: Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur Air/Eau placée à l'extérieur

Emplacement: parcelle N° 544, Les Amatennes 4, commune de Belprahon

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 18 avril 2019 inclusivement, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 20 mars 2019 Conseil communal

Commande de bois de feu

Le délai pour les commandes papier (bulletins à disposition à l'administration), par courriel à secretariat@belprahon.ch ou auprès de M. Leuenberger au 079 408 43 14, est fixé au 15 avril 2019. Les prix sont les suivants:

Prix par stère:

CHF 75.- «Raimeux»

CHF 95.- « Réservoir » ou « Domicile »

CHF 110.– livré scié

CHF 120.- bois sec livré scié

Location de la scie circulaire communale: CHF 10.– le stère

Belprahon, le 27 mars 2019 Secrétariat communal

www.lasemaine.ch



Corcelles

Prochain ramassage des déchets encombrants, de la ferraille ainsi que des plastiques agricoles

Nous vous rappelons que le prochain ramassage est prévu mercredi 3 avril 2019 de 18 h à 19 h 30 au hangar de Froideval (vers la montée à La Tuf).

Pour les personnes à mobilité réduite, il est possible de contacter M. Pascal Beuret au 079 718 28 32. Il se tient volontiers à disposition pour transporter vos déchets.

Rappel: concernant les déchets encombrants, nous entendons ceux qui ne peuvent pas être mis dans un sac Celtor.

Corcelles, le 27 mars 2019 Secrétariat communal

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise de Corcelles du 5 mars 2019

En vertu de l'article 23 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 5 mars 2019 est déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat communal, à compter de la présente publication.

Le procès-verbal pourra être consulté durant les heures d'ouverture du secrétariat communal soit tous les mardis de 10 h à 11 h et tous les jeudis de 17 h à 18 h 30.

Durant le délai, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil communal, dûment signée et munie de motifs valables.

Corcelles, le 27 mars 2019

Conseil communal

Fermeture de l'administration communale – vacances de Pâques

Le bureau communal sera fermé du lundi 15 avril 2019 au lundi 22 avril 2019 inclus.

Durant la fermeture, tous les dossiers en dépôt peuvent être consultés en prenant rendez-vous au 079 707 36 49

La réouverture du bureau communal est prévue le mardi 23 avril 2019 de 10h à 11h.

Corcelles, le 27 mars 2019

Secrétariat communal



Ferraille (objets métalliques)

La ferraille (objets métalliques) pourra être déposée dans une benne devant le centre communal (rue de la Valle 19) le vendredi 5 avril 2019, de 9h à 20h et le samedi 6 avril 2019 de 9h à 16h.

Court, le 27 mars 2019

Municipalité de Court, Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Liliane Jung, rue du Temple 27, 2738

Court

Représentante : Michèle Rohrbach-Jung, rue du Vieux Pont 11a, 1893 Illarsaz

Propriétaire: Corinne Al Natour-Jung, 39, Railway

Parade Warrimoo, NSW 2774 Australie Auteur du projet: Jean-Paul Romy, bureau d'archi-

tecture, rue Principale 14, 2736 Sorvilier

Emplacement: parcelle N° 543, au lieu-dit «rue du

Temple 27 », 2738 Court

Patrimoine: bâtiment digne de conservation, objet C

Projet: changement d'affectation de l'annexe Ouest (rez-de-chaussée) en chambre habitable et cuisine; construction d'une terrasse et d'un escalier extérieur. le tout en bois

Chauffage: existant

Dimensions: selon plans déposés Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation : HA2

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 mars 2019

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérant: François Stauffer et Nicole Odiet Stauffer, rue de la Golatte 13, 2738 Court

Propriétaires : François Stauffer et Nicole Odiet Stauffer, rue de la Golatte 13, 2738 Court

Auteur du projet : Lüscher Maçonnerie SA, chemin Nicolas-Junker 3, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 2287, au lieu-dit «route de Chaluet 39 », 2738 Court

Projet : agrandissement du balcon existant, façade

Dimensions: selon plans déposés Construction: selon plans déposés Zone d'affectation: hors-zone

Dérogation: 24 ss LAT (RS 700)

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 mars 2019

Municipalité de Court, administration municipale



Crémines

Avis de construction

Requérant: Monsieur Walter Habegger, Les Vaivres 121, 2746 Crémines.

Emplacement: parcelles Nos 85, 223, 749 et 756, au lieu-dit: «Route de Corcelles 119a», commune de

Projet: raccordement électrique du bâtiment Nº 119a au réseau de distribution jusqu'à la chambre existante sise sur la parcelle N° 223 par le biais d'une conduite PE posée à 0.80 m. de profondeur (le passage sous la route cantonale se fait par le biais d'un tuyau existant et au-dessus de la rivière par une gaine fixée au pont existant du côté Ouest).

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zones: route et agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 48 LAE.

Zone de protection: IVS national.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 mars 2019. La préfète: Stéphanie Niederhauser



Communications

Plantation et taille des arbres, haies et buissons, et semis des cultures le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun

Les riverains de routes doivent, comme chaque année jusqu'au 31 mai, tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. En outre, au bord des pistes cyclables une bande de 50 cm de large doit être maintenue libre. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.

La directive complète est à disposition à l'administration communale.

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Déchets - tournée des encombrants

Il a été constaté lors de la dernière tournée que des obiets non autorisés à la tournée ont été déposés. Les matériaux de déconstructions ainsi que les appareils électriques sont interdits. En cas de doute, veuillez consulter le MemoDéchets ou le site internet de Celtor SA www.celtor.ch.

Cadastre - relevés

Dès mi-mars jusqu'à fin avril environ, le bureau Sigeom SA procèdera à des relevés de mensuration officielle dans le village pour la mise à jour des plans communaux. Merci de leur réserver bon accueil

Date à réserver

18 septembre 2019: sortie des aînés, invitations et programme suivront.

Le Conseil communal Eschert, 27 mars 2019



Grandval

«Ca me dit marche» à Grandval

Dans l'optique de promouvoir le sport, le canton de Berne a mis sur pied un programme qui consiste à organiser une marche, accessible à tous, le samedi matin.

Cette année, la municipalité de Grandval a décidé de participer à ce programme. Une randonnée (boucle) d'environ 6 km et de maximum 2 heures est prévue. Nous vous donnons rendez-vous samedi 30 mars 2019 à 9h45 à l'Eglise, à Grandval.

Cette rencontre est également l'occasion de pratiquer une activité entre amis, avec ses enfants ou petits-enfants. Aucune inscription au préalable n'est demandée.

L'équipement suivant est recommandé: bonnes chaussures, habits de sport (selon la météo), gourde et éventuellement bâtons de Nordic

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Grandval, le 20 mars 2019 Le Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Maître d'ouvrage: M. Francis Neukomm, Clos là Outre 24a, 2732 Loveresse.

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Propriétaire: Garage-carrosserie F. Neukomm SA, Clos là Outre 24a, 2732 Loveresse.

Projet: parcelle N° 741 au lieu-dit Clos là Outre 24: Construction d'un balcon en façade sud, transformation et rénovation appartement 2e étage.

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: M2 Zone Mixte

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal, jusqu'au 26 avril 2019. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit seront reçues dans le même délai au conseil

Loveresse, le 26 mars 2019

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: MONNIER Lucie, rue du Crêt 36, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle Nº 788, rue du Crêt 36 Projet: Pose de deux fenêtres de toit, pans Sud et Nord

Zone: H3

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 mars 2019 Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: BÜHLER Werner, rue de l'Est 10, 2740

MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 685, rue de l'Est 10

Projet: Améngament d'une place de parc avec accès

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: BOEGLI Hélène, Chemin de Bavelier 2,

2812 MOVELIER

Emplacement: Parcelle N° 377, rue de l'Ouest 7

Projet: Aménagement d'une véranda en façade Sud. sous balcon existant

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: Salt Mobile SA, Rue du Caudray 4, 1020 Renens

Auteur du projet: Axians Micatel AG, Stefan Schär, dipl. El. Ing. FH, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle Nº 1970, au lieu-dit: «Rue des Gorges 20», commune de Moutier.

Projet: changement des antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante (BE_0391C) pour le compte de Salt Mobile SA.

Dimensions : selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «La Nant».



Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 19** avril 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, 20 mars 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: BAGLIVO Luigi, Rouges-Champs 3, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 1021, Rouges-Champs 3 Projet: Remplacement des plaques Eternit du toit

par des tuiles. Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: MAITRE Yves, Au Village 17, 2743 ESCHERT

ESCHERT

Emplacement: Parcelle N° 1294, rue de Soleure 16

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split, réfection de la toiture, pose d'isolation en façades, d'un nouveau canal de fumée et de stores, remplacement des portes de garages.

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérants : LOVIS Christophe et FROSSARD Angélique, Plein-Soleil 24, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle Nº 3364, Plein-Soleil 24

Projet: Pose d'une pergola bioclimatique sur la ter-

rasse existante, côté Ouest

Zone: PQ «Prés Zuber»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: Lovis Décolletage Sàrl, Rue des Nerfs 17B. 2742 Perrefitte.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149. 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 2204, au lieu-dit: «Les Evalins 2a», commune de Moutier.

Projet: changement d'affectation portant sur l'aménagement d'un atelier de décolletage de précision dans la partie Sud-Est du bâtiment existant no 2a et aménagement de bureaux, déplacement des citernes à mazout existantes et aménagement de bacs pour la récupération des copeaux contre la parois Est du couvert existant et sécurisation de ceux-ci par le biais d'un système de fermeture grillagé + création de nouvelles ouvertures (1 porte et 7 fenêtres) en façade Sud et Est.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

7----

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement auprès des Services techniques de la Ville de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 mars 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Services techniques - Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises – Horaire d'été

Dès le 1^{er} avril et jusqu'au 30 novembre 2019, le point de récolte de la Halle aux marchandises sera ouvert selon l'horaire suivant:

Lundi, mardi et jeudi 13 h 15 à 16 h

Mercredi

10h à 11h45 et 13h15 à 18h

Samedi 10h à 12h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Moutier, mars 2019

Services techniques – Travaux publics

Municipalité de Moutier

Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours un poste de

responsable du service de sécurité (100 %).

Détails du poste sur www.moutier.ch et renseignements auprès de

M. Jean-Jacques Clémençon, Conseiller municipal (Tél. 079 931 79 90 ou courriel : jean-jacques.clemencon@moutier.ch) ou auprès de la Chancellerie municipale (Tél. 032 494 11 11).

Accompagnée des documents usuels ainsi que d'un extrait du casier judiciaire, votre lettre de postulation sera adressée, par courrier postal uniquement, à M. Christian Vaquin, Chancelier municipal, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Case postale 927, 2740 Moutier. Délai de RECEPTION : vendredi 5 avril 2019.

Moutier, le 21 mars 2019 Conseil municipal

ESPAS vous invite

Assemblée générale

Le lundi 29 avril 2019 à 18 h 30 à ESPAS, salle de colloque, 1er étage, Rue des Œuches 10 à Moutier ORDRE DILIGIE

- 1. Bienvenue et liste des présences
- 2. Désignation des scrutateurs
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2018
- 4. Rapport des co-présidents et approbation
- 5. Rapport de la direction et approbation
- 6. Présentation des comptes 2018
 - Rapport de l'organe de révision des comptes 2018
 - Approbation des comptes 2018
- 7. Budget 2019
- 8. Election à la Présidence
- 9. Election de membres du Comité
- 10. Informations sur les activités du service pour 2019
- 11. Divers

Moutier, le 5 mars 2019

Service d'aide et de soins à domicile de Moutier et environs



Communications du Conseil municipal

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé du 8 avril 2019 au 22 avril 2019. En cas d'urgence uniquement, le maire, M^{me} Virginie Heyer sera atteignable au 079 458 71 53.

Relevé des compteurs d'eau

Le fontainier, M. Roger Lötscher procédera au relevé des compteurs d'eau entre le 22 avril et le 5 mai 2019. Le Conseil municipal vous remercie de lui réserver un bon accueil.

Sortie des aînés

Une sortie en car sera organisée pour les aînés de Perrefitte le vendredi 14 juin 2019. Des invitations parviendront en temps voulu aux personnes concernées.

Perrefitte, le 27 mars 2019 Le Conseil municipal



Société de tir Petit-Val

Tir à balles

La Société de tir Petit-Val avise la population que les entrainements ont repris depuis le 2 mars

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14 h

et que des tirs à balles auront lieu jusqu'au 27 octobre 2019 sur la place de tir à Sornetan.

Souboz, le 20 mars 2019 Conseil communal



Tavannes

Avis de construction

 $Requ\'erants: M^{me}$ et M. Annelise et Rolf Muster, rue des Eglantines 8, 2735 Malleray.

Auteur du projet: Plein Soleil Immobilier Sàrl, Le Seut 14, 2735 Malleray.

Projet: construction d'une maison individuelle avec garage sur la parcelle N° 549 au Chemin de Belfond en zone H2.

Dimensions: maison et garage 23,40 x 15,55 m, hauteur au chevron 3,80 m.

Genre de construction: maçonnerie et bois; façades avec crépi blanc-gris; toitures à deux pans (maison et garage).

Protection des eaux: raccordement aux canalisations communales et à la step.

Dérogation requise : à l'article 212 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 23 avril 2019 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse

Tavannes, le 20 mars 2019 Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante : Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N° 839, 904, 905, 906, 907, 910, 1652 et 1713, aux lieux-dits: «Rue du Pont et Rue du Quai», commune de Tavannes.

Projet: démolition du pont routier et de ses culées, construction d'une nouvelle passerelle piétonne à la place du pont routier, adaptation des chemins d'accès et des talus Nord et Sud, suppression, remplacement et pose de nouveaux mâts CFF.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés. Zones: route et ZCF.

Dérogations: art. 12 LHand et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 avril 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 mars 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Coup de balai printanier

Sous l'égide de la commission de l'environnement, le traditionnel « Coup de balai printanier » sera organisé le samedi 6 avril. Cette action, ouverte à tous les citoyens bénévoles, a pour but d'éliminer les nombreux détritus délaissés le long des cours d'eau et dans certains lieux publics. Le point de ralliement est fixé à 9 h. dans la cour arrière de l'Hôtel de ville. Le matériel nécessaire sera fourni par la commune. A l'issue de l'action qui aura lieu par tous les temps, un apéritif sera offert aux bénévoles au point de rendez-vous.

Tavannes, le 27 mars 2019

Olivier Guerne

Mesures en matière de circulation routière

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Tavannes décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière:

Interdiction générale de circuler dans les deux sens, bordiers et livraisons autorisés

Depuis l'extrémité Ouest de la rue du Pont en direction de l'Est, jusqu'à l'extrémité Est du bâtiment N° 10 de la rue du Quai

Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs

Depuis le côté Sud du bâtiment N°4 de la rue du Pont (bâtiment de la Poste) jusqu'à la jonction avec la rue du Ouai

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), les présentes décisions peuvent

être attaquées par voie de recours administratif devant le préfet de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de leur publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e)

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Tavannes, le 27 mars 2019 Conseil Municipal

Mise au concours

Poste de direction

Lieu: Ecole primaire Tavannes

Offre: poste de direction et de l'enseignement

spécialisé

Taux d'engagement : 50 % à 65 %

Fonction: gestion et direction (école, suivi pédago-

gique, enseignement spécialisé) Entrée en fonction: 1^{er} août 2019

Délai de postulation: vendredi 5 avril 2019

Adressage des postulations: Direction EP Tavannes /

Rue des Collèges 2 / 2710 Tavannes

Remarque: existence de candidatures internes

Tavannes, le 25 mars 2019

O. Guerne



Vente de bois de feu

Une coupe de bois sera effectuée prochainement aux Trois Charrières à Pontenet. Le Triage forestier « Moron » a décidé de vendre le stère à CHF 70.– sur place en mètre.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire livrer leur bois à domicile par l'entreprise Pascal Rossé de Court pour un prix de CHF 20.– le stère.

Les commandes sont à faire à l'administration communale de Valbirse au numéro 032 491 61 65 ou à info@valbirse.ch.

www.lasemaine.ch

mercredi

SUPPRIME

Calendrier des parutions 2019

N° sem	ı. Nº par.	Date	Jour de parution	26	25	26.06.2019	mercredi	40	36	02.10.2019
13	12	27.03.2019	mercredi	27	26	03.07.2019	mercredi	41	37	09.10.2019
14	13	03.04.2019	mercredi	28	27	10.07.2019	mercredi	42	38	16.10.2019
15	14	10.04.2019	mercredi	29	28	17.07.2019	mercredi	43	39	23.10.2019
16	15	17.04.2019	mercredi	30		24.07.2019	SUPPRIME	44	40	30.10.2019
17	16	25.04.2019	JEUDI	31		31.07.2019	SUPPRIME	45	41	06.11.2019
18	17	01.05.2019	mercredi	32		07.08.2019	SUPPRIME	46	42	13.11.2019
19	18	08.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	47	43	20.11.2019
20	19	15.05.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	48	44	27.11.2019
21	20	22.05.2019	mercredi	35	31	28.08.2019	mercredi	49	45	04.12.2019
22	21	29.05.2019	mercredi	36	32	04.09.2019	mercredi	50	46	11.12.2019
23	22	05.06.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	51	47	18.12.2019
24	23	13.06.2019	JEUDI	38	34	18.09.2019	mercredi	52		25.12.2019
25	24	19.06.2019	mercredi	39	35	25.09.2019	mercredi			